

faire attention à lui, — l'usage étant, en Turquie, que le premier venu entre ainsi de plein pied chez le plus haut dignitaire de l'empire. — et lui-même, adossé à la muraille près de la porte, immobile, le regard fixe, ne semblait avoir remarqué aucun des assistants. Tout à coup, Rechid ayant regardé par hasard de son côté, je le vis se lever du divan, se diriger vers l'inconnu, auquel il baisa respectueusement le bas de la robe en le saluant du nom de père (*papa*), et, le prenant doucement sous l'aisselle, suivant la mode orientale, le conduisit jusqu'au sofa, où il le fit asseoir à sa place. Ils causèrent à voix basse durant une couple de minutes, après quoi Rechid, prenant de nouveau le bras du vieillard, l'aïda à se lever du divan et le reconduisit jusqu'à la porte du selamleek avec les mêmes témoignages de respect et d'affection.

Je profitai de cet instant pour me pencher à l'oreille de mon voisin et lui demander quel était cet hôte à qui le vizir rendait de tels honneurs et qui les recevait sans en paraître surpris : "C'est, me répondit-il, l'ancien khodja de Rechid, celui qui lui a appris à lire." — *Idem*.

Ce que gagnait un Maître d'école de Province il y a moins de cent Ans.

Le recteur de l'Académie de Nancy a fait dernièrement une humble mais précieuse découverte. Elle consiste dans un manuscrit inédit d'un pauvre maître d'école nommé François Colin. Ce digne homme, que l'on avait chargé de l'enseignement primaire dans un village appelé Kour-la-Petite, expose à l'autorité l'état chétif de la profession de maître d'école; bien chétif, en effet, et la touchante résignation dont fait preuve l'humble requérant ne peut laisser supposer un moment qu'il altérât la vérité. Au moment où il écrit, François Colin est chargé de famille, et il va toucher à la cinquantième année de son âge. Au triste métier qu'il fait, il a mangé la moitié de son petit patrimoine. C'est qu'en ce temps, un maître d'école, dans les campagnes, gagnait 70 livres 10 sous dans les mauvaises années, et que ce traitement pouvait s'élever au plus à 150 livres dans les circonstances où toute chose marchait à souhait.

Origine d'un Dictionnaire Populaire.

En 1605, Sully rendit une ordonnance qui obligeait chaque commune à planter un orme en face de l'église. C'était le rendez-vous pour traiter des affaires publiques et en délibérer. On y payait, à la Saint-Jean et à la Saint-Martin, les rentes et redevances à l'intendant du seigneur et aux propriétaires grands et petits. De cette coutume vient le dictionnaire populaire : "Attendez-moi sous l'orme"; pour dire : "Ne comptez pas sur moi ou sur mes promesses." Les mauvais débiteurs furent sans doute des premiers à le mettre en vogue. Quelques-uns de ces ormes subsistent encore. Dans un faubourg d'Abbeville, on en voit un gigantesque qui mesure 7m. 75 de circonférence.

L'usage de payer à la Saint-Jean s'est conservé dans un grand nombre de provinces. — *Idem*.

P E D A G O G I E .

Réflexions sur le Système Pédagogique Actuel.

Racine a dit : Qui veut voyager loin, ménage sa monture. — A notre époque, on a pris, pour diriger l'éducation des enfants, le contre-pied de ce précepte : Qui veut voyager vite, ne ménage pas sa monture. Aussi aujourd'hui un jeune homme, à peine a-t-il l'âge de 18 ans, 17 ans, 16 ans quelquefois, que, grâce à la culture forcée à laquelle on l'a soumis, il a fini ses humanités, comme on disait autrefois; il est reçu, style moderne, bachelier-ès-Lettres, bachelier-ès-sciences. Là voilà avec des titres suffisants pour entrer dans des professions libérales, dans des écoles spéciales, ou

pour faire du commerce, de la spéculation, de l'industrie, c'est-à-dire pour entreprendre une carrière qui va exiger des efforts intellectuels énormes, un travail de nuit et de jour, ou bien qui va exciter chez lui la fièvre d'arriver au plus tôt à une grosse position de fortune pour satisfaire les mille désirs que ses nerfs surmenés font naître chez lui. A 23, 24 ans, par l'une ou par l'autre voie, son ambition est satisfaite.

La chose est devenue tellement manifeste, elle menace si sérieusement l'avenir de la société, qu'on n'a pu s'empêcher d'en être ému. Aussi est-on préoccupé de former des hommes assez robustes pour résister, avant leur développement complet, à ces énormes fatigues. C'est juste, et il y a longtemps que la chose était en pratique parmi les éleveurs de chevaux. Ces éleveurs savent bien que le cheval, quelles que soient la pureté et l'excellence de son origine, ne pourrait jamais à trois ou quatre ans courir sur un turf, un cavalier sur le dos, avec une rapidité vertigineuse, sans une préparation préalable. Ses jambes fléchiraient, ses tendons arracheraient la portion d'os à laquelle ils s'attachent, ou pour le moins, il garderait des déformations qui en feraient un animal taré à tout jamais. C'est peut-être ce qu'on veut faire avec la race humaine, et on a raison. Puisqu'on veut obtenir vite et beaucoup avec elle, il faut lui en donner les moyens.

Le moyen, est-ce la Gymnastique? Les médecins pensent qu'il vaudrait mieux laisser développer l'enfant, l'adolescent, sans soumettre son cerveau à toutes ces fatigues; puis, quand il aurait pris un peu de force, qu'il aurait passé les heures difficiles de la croissance, alors seulement on pourrait lui imposer de longues études, et la gymnastique; un bon régime aidant, il les supporterait plus facilement.

La plupart des systèmes pédagogiques modernes ne tiennent que peu de compte des conséquences funestes de l'excès de travail intellectuel, et la gymnastique est pour eux un réparateur quand même. Tel n'est pas notre avis. Nous pensons qu'avant de s'occuper de créer partout, dans tous les collèges, des gymnases, il faudrait commencer par réformer le système d'éducation. Et quel résultat merveilleux donnent donc ces enfants tenus en bas âge à l'étude, et que les punitions ou la férule menacent quand ils lèvent les yeux de dessus leur livre. Cette attention, cette contrainte, les fatiguent tout aussi bien que les travaux corporels, plus encore.

Singulière contradiction! De toutes parts, les philanthropes, le gouvernement lui-même défendent le travail manuel dans la première enfance, et ils admettent le travail intellectuel. En France, la loi du 22 mars 1811; en Angleterre, un acte du Parlement du 10 août 1812, fixent à huit ans l'âge minimum auquel un enfant peut être admis dans les ateliers, dans les usines; mais aucune prescription, aucune loi ne défend l'entrée des écoles aux enfants de cinq, six, sept ans. Les législateurs ont sans doute pensé que les familles auraient assez de sollicitude pour ne pas imposer trop tôt à leurs enfants un travail intellectuel excessif. Aujourd'hui beaucoup trop de parents oublient qu'il vaudrait mieux, pour les enfants, travailler dans un atelier que dans une école, un collège.

Le travail musculaire, s'il use, excite au moins à la réparation et si l'alimentation est suffisante en quantité et en qualité, l'équilibre est assuré; quelquefois même le développement, les forces sont augmentées.

Le travail intellectuel use, lui, non-seulement par la dépense, mais en empêchant la réparation. La tête penchée sur son livre, les bras immobiles appliqués contre la poitrine, en repos dans un local dont la température est tiède, dont l'atmosphère est chargée de miasmes organiques, l'enfant respire très-mal; les mouvements de nutrition et de dénutrition s'alanguissent, les muscles ne sont pas parcourus par un courant sanguin chargé d'oxygène et de principes réparateurs; le cerveau est légèrement excité, ainsi que le cœur, qui bat plus vite. En somme, l'enfant est ainsi dans les meilleures conditions pour perdre, sans éprouver le besoin de la réparation. En outre, deux des organes qui sont le plus impressionnables, le cœur et le cerveau, fonctionnent outre mesure. C'est une heureuse préparation aux affections de ces deux organes.